



Cordemais, le 18 décembre 2020

Émilie CHAPALAIN, 8ème Adjointe : motivée pour vos enfants

Conseil Municipal



Le mandat d'Adjointe d'Émilie CHAPALAIN a débuté sur les chapeaux de roue : « *à peine en place, tout de suite dans le grand bain...* ». Elle n'en est pas moins très motivée par la commission « Vie scolaire, enfance jeunesse » dont elle a la charge.

Cordemaisienne depuis 8 ans et mère de 2 enfants, cette jeune femme dynamique s'est toujours investie dans la vie de la commune : « *dans des associations, à l'école en tant que déléguée de parent d'élèves et au sein du comité de suivi Agenda 21* ». Mais aussi de part son travail : « *j'ai été correspondante de presse à Cordemais avant, et au Temple-de-Bretagne aujourd'hui ; et je suis animatrice au club Micromédia* » indique t-elle. Aus-

si, devenir élue était cohérent : « *j'avais envie de savoir comment une commune fonctionne et voulais mettre mon énergie au profit du territoire et de ses habitants* ».

Avec les directives gouvernementales dues à la situation sanitaire, différents protocoles ont été mis en place en urgence à l'école et au restaurant scolaire : « *la prise de fonction est délicate ; mais les mesures déjà prises par l'ancienne équipe municipale et le service Pôle Vie scolaire de la commune, qui fait un travail remarquable, ont rendu les choses plus fluides à mon arrivée* ». De plus, elle est épaulée par les autres, membres de la commission : Lydie RETAILLEAU, Alexia ROUSSEAU, Solène LAUNAY, Stéphanie MELOT, Aude JOUSSE, Guinard MARNE et Philippe MIKO.

« *Au sein de tous les projets de la commission, l'intérêt de l'enfant sera prioritaire* » annonce t-elle. Développer une politique jeunesse dynamique, assurer une scolarité épanouie, créer des passerelles, des liens et partenariats avec les associations et les instances participatives, s'ouvrir aux autres structures de la commune... telles sont les grandes lignes du programme de la commission. « *Le scolaire est interconnecté avec tout* » précise t-elle. Aussi, il faudra prendre en compte tous les acteurs concernés : les enfants, tout d'abord, les familles, les équipes pédagogiques, la Communauté de Communes qui a la compétence « enfance – jeunesse » avec le projet éducatif de territoire Estuaire et Sillon, la région pour les transports scolaires... « *La concertation, le dialogue, l'échange... seront indispensables et très enrichissants* » indique t-elle.

À titre d'exemple, elle aborde le sujet du restaurant scolaire : « 500 repas sont servis chaque midi et le nombre d'enfants est en constante augmentation. Le manque de places se fera bientôt sentir. Aussi, il va falloir entamer une réflexion avec tous les protagonistes pour trouver une solution pérenne : les agents qui y travaillent, des spécialistes de la restauration scolaire et, bien entendu, les enfants et les familles ». Idem pour l'animation jeunesse : « nous souhaiterions enrichir l'offre des activités proposées l'été par la CCES sur Cordemais et inviter les jeunes à s'investir dans leur commune... » Mais elle reconnaît que sur ces projets, un gros travail de réflexion et de développement est encore à faire.

Un dossier plus concret a occupé la commission dernièrement : « nous avons travaillé sur l'organisation de l'arbre de Noël des enfants ». Dans les conditions sanitaires actuelles, la tâche s'est avérée ardue, mais ce projet lui tenait particulièrement à cœur : « notre responsabilité d'adultes, d'autant plus notre responsabilité d'élus, est d'essayer de garder une certaine normalité pour nos enfants afin qu'ils soient impactés au minimum par la situation. Aussi, garder ce moment d'émerveillement est, à mon avis, indispensable ».

Émilie CHAPALAIN estime que les élus doivent être « porte-parole de la population ». Pour cela « il faudra être à l'écoute de ses besoins et faire de notre mieux pour y répondre ». Pendant toute la durée du mandat, son crédo sera le suivant : « donner de mon temps pour travailler dans le sens du bien commun ».